

Duchenne (de Boulogne) conseillait d'attendre trois ou quatre semaines avant d'avoir recours aux courants faradiques, puis d'électriser ensuite avec persévérance non-seulement les muscles ayant perdu une partie de leur contractilité électrique, mais ceux dans lesquels elle est complètement éteinte, en prenant soin, toutefois, que les intermittences du courant soient suffisamment éloignées. Or, on ne doit pas appliquer le courant faradique quand la réaction de dégénérescence est complète. Lorsqu'un muscle ne réagit plus au courant faradique, sa faradisation est non-seulement inutile, mais encore nuisible. On pourra donc, à la fin de chaque séance de galvanisation, faire contracter les muscles qui répondent au courant induit avec des courants à interruptions rares, mais seulement ces derniers.

En résumé, on voit que l'électricité joue un grand rôle dans la paralysie infantile. Grâce à elle, il est possible au médecin, dans les cas douteux, d'établir un diagnostic ferme. Très rapidement elle permettra de savoir quels sont, parmi les muscles frappés, ceux qui recouvreront, au bout de peu de temps, leurs fonctions et ceux qui, plus gravement atteints, ne retrouveront que lentement leur mobilité. Enfin, par un traitement électrique employé dès le début, des muscles qui, abandonnés à eux-mêmes auraient été irrémédiablement perdus, seront préservés d'une impotence fonctionnelle définitive. La guérison ne sera pas seulement plus rapide, mais elle sera encore plus complète.

---